



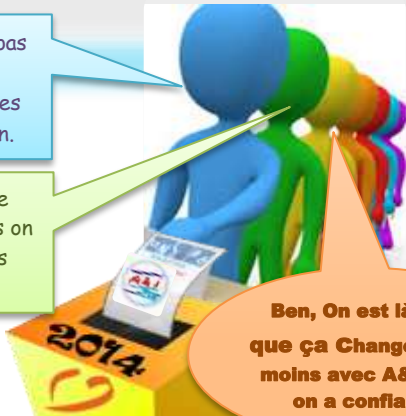
**LE CRISTO LIEN**

**LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN SYNDICAT PROCHE DE VOUS**  
Un syndicat de continuité



Dur, dur, cette rentrée ! ...toujours pas assez de moyens, toujours pas de revalorisation, toujours de fausses promesses C'est éééépuisant à la fin.

On nous demande de faire des efforts mais on ne reconnaît pas nos efforts



**Ben, On est là pour que ça Change ! Et au moins avec A&i unsa on a confiance**

**Le billet d'humeur**

**ELECTIONS : Mobilisation et défense de nos convictions**

Le **4 décembre prochain** (pour celles et ceux qui sont en EPLE sinon les opérations débutent le 27 novembre), **vous allez voter** pour élire vos représentants professionnels pour les 4 ans à venir. Il s'agit d'un simple acte démocratique, banal pour nous, mais comme toute expression de la Volonté Générale, beaucoup nous l'envie parce que dans de trop nombreux pays, cette expression n'est tout simplement pas autorisée.

Ne boudons pas notre devoir **ET** malgré le contexte morose que nous connaissons, **MOBILISONS NOUS.**

Second élément propre à cet acte, il s'agit de défendre nos convictions. Nous sommes pour un service public de qualité et efficace, rappelons-le à cette occasion. Le secteur public si décrié ces temps-ci a besoin d'avocats. Le temps n'est pas si loin où les investissements publics apparaissaient comme « une force de frappe économique », l'argent investi dans l'Education, la Santé, les Transports, l'Aménagement du Territoire ou le Temps Libre était synonyme de progrès. La redistribution des richesses dans les ménages, « l'ascenseur social » et la réduction du temps de travail étaient considérés comme des avancées sociales.

Revendiquons ces **CONVICTIONS.**

Une élection c'est aussi l'occasion de faire un bilan de l'action des « sortants ». Nous pouvons revendiquer les avancées que nous avons su imposer, dans un contexte encore de contraintes économiques : revalorisation de la catégorie C, indemnitaire lié à la PFR, débouchés chez les A+ dans un contexte de carrières plus longues...

De même, par une présence puissante dans toutes les commissions vous représentant, des **CAPAS A, B ou C**, nous avons su être à votre écoute souvent, interpellé légitimement l'Administration, dénoncer certaines situations et injustices lorsque c'était nécessaire **ET** être **AVOUCOTES TOUJOURS.**

Au moment de choisir vos représentants, souvenez-vous non des paroles toujours consolatrices mais des actes et des actions menées avec vous ou pour vous.

Le Secrétaire Académique  
Pierre PEREZ

**Elections professionnelles 2014**



Vous avez reçu et allez recevoir divers messages relatifs aux modalités de vote via votre adresse académique (ac-creteil.fr). Le vote électronique pour les élections relevant du MEN s'effectuera via le portail élections qui

selon le calendrier prévisionnel devrait être opérationnel à compter du 22 septembre  
Ces scrutins sont d'une importance majeure car ils détermineront les moyens dont nous disposerons pour vous représenter, vous défendre, défendre le service public de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

N'hésitez pas à nous signaler tout dysfonctionnement.

### L'adjoint gestionnaire : adjoint du chef d'établissement

Avec la parution du décret 2011-1716 du 1<sup>er</sup> décembre 2011 et l'article 421-13 du code de l'éducation, le gestionnaire est devenu officiellement l'adjoint du chef d'établissement, se situant au même niveau que le(s) chef(s) d'établissement adjoint(s). Tous exercent, par délégation du chef d'établissement, leurs missions respectives. Il ne peut y avoir de confusion, encore moins de mélange des genres.

Le décret fait également de l'adjoint gestionnaire le correspondant de la collectivité de rattachement. La mission n'est plus restreinte au domaine technique et nous donne une position centrale avec la collectivité.

Malgré cette avancée, il est difficile d'être considéré comme tel. Il convient alors de connaître précisément sa place et ses missions dans l'organigramme de l'EPL.

L'adjoint gestionnaire « organise le travail des personnels administratifs et techniques(...) de l'établissement ». Cependant, bien qu'il s'agisse d'un pendant de ses fonctions, il n'est plus un chef de service(s) mais bien plus, car en tant que membre de l'équipe de direction, il participe pleinement au pilotage et

à la prise de décisions de l'EPL et ce, dans tous les domaines. Il dispose d'une certaine autonomie, renforcée par l'officialisation du rôle d'adjoint. Il doit prendre des décisions et dispose de marges de manœuvre quant au pilotage de ses équipes. Le chef d'établissement lui donne un projet ou une mission, et c'est à l'adjoint gestionnaire de voir les moyens à déployer pour y arriver, dans le respect des droits statutaires de chacun.

Sur les missions, un adjoint gestionnaire n'est pas un exécutant. Il n'a pas à remplacer les personnels qu'il encadre, être préposé aux photocopies ou faire le pointage de la demi-pension. Il doit piloter ses services. Pour cela il manage, impulse, motive, vérifie, positionne ou recadre, écoute. Il est au-dessus et doit avoir une vision d'ensemble. A cette fin, il est entouré d'adjoints et de techniciens dont l'avis est précieux lorsqu'il faut affiner.

Soyons réaliste, à l'heure actuelle, il faut batailler pour arriver à cette situation. Et c'est à nous qu'il revient de faire vivre notre statut de manière totale, car si nous ne nous respectons pas, les autres ne nous respecteront pas. Notre rôle est bien trop important au sein des EPL comme dans l'action éducative, pour être minimisé et laisser place à un positionnement erroné.

### Concours et examens professionnels de l'AENES - session 2015

La note de service n°2014-086 du 17 juillet 2014 précisant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels nationaux et déconcentrés des personnels administratifs, est parue au BO Spécial n°5 du 4 septembre 2014.

Les inscriptions aux concours et examens professionnels nationaux se feront par internet du 11 septembre à 12 h au 21 octobre 2014 avant 17 h :

• Concours interne d'attaché d'administration de l'État pour l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur

→ Épreuve écrite d'admissibilité le vendredi 6 mars 2015

• Concours réservé d'attaché d'administration de l'État pour l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur

→ Épreuve écrite d'admissibilité le jeudi 5 mars 2015

• Examen professionnel d'attaché principal d'administration de l'État pour l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur

→ Épreuve orale d'entretien du 10 au 20 mars 2015

Les inscriptions aux concours et examens professionnels déconcentrés se feront par internet :

• examens professionnels d'avance de grade dans le corps des SAENES : avancement en classe supérieure et en classe exceptionnelle

→ Du 11 septembre à 12 h au 21 octobre 2014 avant 17 h

• concours de droit commun SAENES classe normale et classe supérieure

• concours de droit commun d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe

• examen professionnel réservé de SAENES classe normale

• examen professionnel réservé d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe

• recrutement réservé sans concours d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

• recrutement sans concours d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

→ Du 3 février au 3 mars 2015

<http://www.aeti-unsa.org/?Concours-et-examens-professionnels.1474.html>

### Adhésion 2014/2015

Nous avons la chance, nous les fonctionnaires, d'être des femmes et des hommes au service du public. Sachons défendre nos métiers, leur avenir, leur utilité

sociale, leur image. Qui mieux que le syndicat peut le faire ?

Dans l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur, les administratifs, isolés, sont inaudibles. Avec le syndicat A&I-UNSA, ils représentent une force

## N°10 d'octobre 2014

*incontournable. A condition qu'il soit fort de votre adhésion. C'est le moment!*

coordonnées de la trésorière Sylvie Juraver (vous pouvez la joindre pour tout renseignement) 01 45 769 469  
[sylvie.juraver@ac-creteil.fr](mailto:sylvie.juraver@ac-creteil.fr)

### Bulletin d'adhésion 2014 / 2015

<http://www.aeti-unsa.org/?Comment-adherer-au-syndicat.html>

[http://www.aeti-unsa.org/IMG/pdf/ba\\_2014-2015.pdf](http://www.aeti-unsa.org/IMG/pdf/ba_2014-2015.pdf)

**Les commissaires paritaires toujours près de vous et jusqu'aux élections**

NOM	PRENOM	Commissaire paritaire	LIEU EXERCICE	TELEPHONE	MAIL
CARBAJO	Sandra	ADJAENES	Collège Beau soleil 77500 Chelles	01 60 20 37 23	<a href="mailto:sandra.carbajo@ac-creteil.fr">sandra.carbajo@ac-creteil.fr</a>
GAUTHEROT	Estelle	ADJAENES	LPO LOUISE MICHEL - Champigny sur Marne	01 48 82 54 97	<a href="mailto:Poëan-Estelle.Mingni@ac-creteil.fr">Poëan-Estelle.Mingni@ac-creteil.fr</a>
KERKENI	Marie-Eve	ADJAENES	Lycée Jean Jaures - 93100 MONTREUIL	01 42 87 49 84	<a href="mailto:marie-eve.kerkeni@ac-creteil.fr">marie-eve.kerkeni@ac-creteil.fr</a>
LAGAUZERE	Serge	SAENES	collège Rosa Parks 22 rue d'Arcueil 94250 Gentilly	01 49 08 59 76	<a href="mailto:serge.lagauzere@ac-creteil.fr">serge.lagauzere@ac-creteil.fr</a>
BLEHAUT	Dominique	SAENES	Lycée Louise Michel 7 rue Pierre Marie Derrien 94500 Champigny sur Marne	01 48 82 51 93	<a href="mailto:dominique.blehaut@ac-creteil.fr">dominique.blehaut@ac-creteil.fr</a>
MEDINA	Maria-Luisa	SAENES	Univ Paris 13 - 99 av. J.B. Clément 93430 Villetaneuse	01 49 40 34 01	<a href="mailto:marialuisa.medina@sfr.fr">marialuisa.medina@sfr.fr</a>
GRUMELART	Thierry	AAE	Univ Paris 13 - 99 av. J.B. Clément 93430 Villetaneuse	01 78 70 72 27	<a href="mailto:thierry.grumelart@univ-paris13.fr">thierry.grumelart@univ-paris13.fr</a>
JURAVER	Sylvie	AAE	Cig Jean Moulin LAQUEUE EN BRIE	01 45 76 94 69	<a href="mailto:sylvie.juraver@ac-creteil.fr">sylvie.juraver@ac-creteil.fr</a>
KASBI	Line	AAE	Lycée M Perret Alfortville	01 43 53 52 22	<a href="mailto:line.kasbi@ac-creteil.fr">line.kasbi@ac-creteil.fr</a>
SIEBER	Olivier	AAE	Lycée Jean Moulin 77200 TORCY	01 60 37 38 78	<a href="mailto:olivier.sieber@ac-creteil.fr">olivier.sieber@ac-creteil.fr</a>
PEREZ	Pierre	DDS	Lycée E. Delacroix 94704 Maison Alfort cedex	01 45 18 32 71	<a href="mailto:pierre.perez@ac-creteil.fr">pierre.perez@ac-creteil.fr</a>